

## Communiqué Pour distribution immédiate

## **INNERGEX PUBLIE SES RÉSULTATS DU PREMIER TRIMESTRE 2014**

LE DÉVELOPPEMENT SE POURSUIT COMME PRÉVU

- La production augmente de 8 % à 417 GWh pour le trimestre et atteint 84 % de la moyenne à long terme
- Les produits augmentent de 5 % à 37,6 M\$ et le BAIIA ajusté demeure inchangé à 25,3 M\$ pour le trimestre
- Les projets en développement progressent comme prévu

LONGUEUIL, Québec, le 13 mai 2014 - Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) (« Innergex » ou la « Société ») publie aujourd'hui ses résultats d'exploitation et financiers pour le premier trimestre clos le 31 mars 2014.

« Ce fut un autre trimestre bien rempli pour Innergex, déclare Michel Letellier, président et chef de la direction de la Société. En effet, nous avons finalisé la mise en service de deux centrales hydroélectriques en Colombie-Britannique, nous sommes parvenus à des ententes avec BC Hydro à propos de deux projets en développement et nous avons signé un contrat d'achat d'électricité de 20 ans avec Hydro-Québec Distribution pour un projet éolien. Nos résultats d'exploitation ont été touchés par des débits d'eau anormalement faibles en Colombie-Britannique, mais nous demeurons entièrement confiants dans les attentes de performance annuelle à long terme de nos centrales hydroélectriques. Nous sommes également très satisfaits de la performance de nos parcs éoliens et solaires durant le trimestre, qui nous permet de bénéficier de la diversification de notre portefeuille d'actifs. De plus, nous continuons à faire progresser nos cinq projets en développements ayant un contrat d'achat d'électricité et à préparer des projets potentiels en vue de les soumettre dans le cadre de l'appel d'offres pour l'approvisionnement de nouvelle énergie éolienne en cours au Québec », ajoute M. Letellier.

### **RÉSULTATS D'EXPLOITATION**

| Les montants sont exprimés en milliers de dollars canadiens, sauf indication contraire. | Périodes de trois mois closes<br>le 31 mars |         |
|---|---|---------|
|   | 2014  | 2013    |
| Production d'électricité (MWh)  | 417 209                                     | 386 171 |
| Moyenne à long terme (MWh)  | 498 964                                     | 461 529 |
| Produits  | 37 599                                      | 35 688  |
| BAIIA ajusté <sup>1</sup>   | 25 329                                      | 25 403  |
| Perte nette   | (38 105)                                    | (178)   |
| (Perte nette) bénéfice net, \$ par action <sup>2</sup>                                  | (0,30)                                      | 0,01    |

|                                | 12 derniers mois clos le 31 mars |        |  |
|--------------------------------|----------------------------------|--------|--|
|                                | 2014                             | 2013   |  |
| Flux de trésorerie disponibles | 49 790                           | 52 258 |  |
| Ratio de distribution1         | 112%                             | 101%   |  |

Veuillez vous reporter à la rubrique « Mise en garde sur les mesures non conformes aux IFRS » pour la définition du BAIIA ajusté, des Flux de trésorerie disponibles et du Ratio de distribution. Le bénéfice net (la perte nette) par action est le bénéfice net (la perte nette) attribuable aux propriétaires de la société mère,

#### Résultats du premier trimestre

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2014, la production d'électricité a atteint 417 GWh, soit 84 % de la production moyenne à long terme (PMLT) de 499 GWh. Dans l'ensemble, les centrales hydroélectriques ont produit 67 % de leur PMLT, en raison de débits d'eau inférieurs à la moyenne dans toutes les régions, à l'exception de l'Ontario, et en particulier en Colombie-Britannique. Dans l'ensemble, les parcs éoliens ont produit 105 % de leur PMLT, en raison de régimes de vent supérieurs à la moyenne. Le parc solaire Stardale a produit 101 % de sa PMLT. L'augmentation de 8 % de la production comparativement à la période correspondante l'année précédente est attribuable principalement à l'ajout de la centrale hydroélectrique Magpie acquise en juillet 2013 et à la meilleure performance des parcs éoliens, tandis que l'apport des centrales hydroélectriques Northwest Stave River et Kwoiek Creek, mises en service à la fin de 2013, a été limité en raison de débits d'eau particulièrement faibles en Colombie-Britannique.

moins le dividende déclaré sur les actions privilégiées, divisé(e) par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2014, la Société a enregistré des produits de 37,6 M\$ comparativement à 35,7 M\$ pour la période correspondante l'année précédente, soit une hausse de 5 %. Cette augmentation est attribuable principalement à la contribution de la centrale hydroélectrique Magpie acquise en juillet 2013 et à la meilleure performance des parcs éoliens comparativement à l'an dernier. Par ailleurs, l'augmentation des produits plus faible que celle de la production au premier trimestre est attribuable à une diminution du prix de vente moyen de l'électricité, en raison principalement de l'ajout de Magpie, pour laquelle le prix de vente est nettement inférieur à ceux de la plupart des autres installations de la Société. Le BAIIA ajusté pour la période est demeuré inchangé à 25,3 M\$, comparativement à 25,4 M\$ en 2013. Le fait que le BAIIA ajusté soit demeuré inchangé alors que les produits ont augmenté s'explique par des charges d'exploitation et des frais généraux et administratifs plus élevés, lesquels ont augmenté en raison du plus grand nombre d'installations en exploitation et ne sont pas directement reliés au volume de production.

Pour la période de trois mois close le 31 mars 2014, la Société a enregistré une perte nette de 38,1 M\$ (perte nette de 0,30 \$ par action, de base et diluée), comparativement à une perte nette de 0,2 M\$ (bénéfice net de 0,01 \$ par action, de base et dilué) pour la période correspondante l'année précédente. Cette variation est attribuable principalement à une perte nette latente sur instruments financiers dérivés de 36,0 M\$ résultant de la baisse des taux d'intérêt de référence durant la période de trois mois, comparativement à un profit net latent de 3,8 M\$ résultant de la hausse des taux d'intérêt de référence durant la période correspondante l'année précédente. Exclusion faite de la perte ou du profit net latent sur instruments financiers dérivés, ainsi que de l'impôt qui s'y rapporte, la perte nette pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 aurait été de 10,5 M\$, comparativement à une perte nette de 3,0 M\$ en 2013, attribuable principalement aux raisons précitées et à une hausse des charges financières en raison de la comptabilisation en charges des intérêts sur les prêts de Northwest Stave River et de Kwoiek Creek depuis leur mise en service et de l'ajout de la dette liée aux projets se rapportant à l'acquisition de Magpie en juillet 2013.

## Flux de trésorerie disponibles et Ratio de distribution

Pour les 12 derniers mois clos le 31 mars 2014, la Société a généré des Flux de trésorerie disponibles de 49,8 M\$, comparativement à 52,3 M\$ pour la période correspondante l'année précédente. Cette baisse est attribuable principalement à une hausse des remboursements prévus de capital sur la dette, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement opérationnel et ajustés pour tenir compte des pertes réalisées sur instruments financiers dérivés, étant demeurés essentiellement inchangés. Cet élément est attribuable principalement à une production inférieure à la moyenne à long terme sur une plus longue période au cours des 12 derniers mois clos le 31 mars 2014, comparativement à la période correspondante l'année précédente, particulièrement dans le secteur de la production hydroélectrique.

Le Ratio de distribution représente les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. La Société estime que c'est une mesure de sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter, et de sa capacité à financer sa croissance. Pour les 12 derniers mois clos le 31 mars 2014, les dividendes déclarés ont représenté 112 % des Flux de trésorerie disponibles, comparativement à 101 % pour la même période l'an dernier. Cette variation négative est attribuable principalement à la baisse des Flux de trésorerie disponibles expliquée précédemment, ainsi qu'à l'augmentation des dividendes déclarés sur les actions ordinaires en raison du plus grand nombre d'actions en circulation en vertu du Régime de réinvestissement de dividendes.

## PROJETS EN DÉVELOPPEMENT

# Projet hydroélectrique Tretheway Creek

Les travaux de construction de cette centrale hydroélectrique ont débuté en octobre 2013. Les travaux de déboisement et d'excavation en vue de la mise en place de la prise d'eau, de la conduite forcée et de la centrale sont presque terminés. L'installation de sections de béton de la prise d'eau et la livraison et l'installation de la conduite forcée ont commencé. Les travaux d'excavation et de soutènement pour la centrale progressent comme prévu. En janvier 2014, la Société a complété, pour l'essentiel, un programme de couverture afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement de ce projet jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ce projet aux fluctuations des taux d'intérêt.

Projets hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek (le « Projet hydroélectrique Upper Lillooet »)

Les travaux de construction des centrales hydroélectriques Upper Lillooet River et Boulder Creek ont débuté en octobre 2013. Comme prévu, les activités de construction ont cessé pendant l'hiver et ont repris en mars 2014. Le déboisement en vue de l'installation de la ligne de transport conjointe et pour la route d'accès sont en cours. Les travaux de déboisement et d'excavation en vue de la mise en place de la prise d'eau, du tunnel et de la centrale devraient commencer en mai. En janvier 2014, la Société a complété, pour l'essentiel, un programme de couverture afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement de ces projets jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ces projets aux fluctuations des taux d'intérêt. En mars 2014, la Société a annoncé qu'elle était parvenue à des ententes avec BC Hydro à propos du Projet

hydroélectrique Upper Lillooet, en vertu desquelles la puissance installée accrue des projets Upper Lillooet River et Boulder Creek a été confirmée et le projet North Creek a été annulé, ces modifications ayant été demandées par la Société au début de 2013. Également en vertu de ces ententes, la mise en service du projet Boulder Creek aura lieu au plus tôt le 1<sup>er</sup> juillet 2016.

## Projet hydroélectrique Big Silver Creek

Les permis manquants sont en voie d'être obtenus et aucun obstacle technique n'est en vue. La construction d'un camp temporaire a commencé en mai 2014, tandis que le début des travaux de génie civil est prévu pour juin 2014. Le fournisseur de turbines et de générateurs poursuit les travaux de conception et l'entrepreneur en travaux de génie civil a entamé la conception des diverses composantes du projet. En janvier 2014, la Société a complété, pour l'essentiel, un programme de couverture afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement de ce projet jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ce projet aux fluctuations des taux d'intérêt.

## Projet éolien Mesgi'g Ugju's'n

En mars 2014, la Société et son partenaire Mi'gmaq ont signé un contrat d'achat d'électricité (CAÉ) de 20 ans avec Hydro-Québec Distribution. Au lieu d'un prix de vente de 0,089 \$ le kWh en dollars de 2014, avec une indexation annuelle en fonction de 100 % de l'indice des prix à la consommation pour la durée du CAÉ, la Société a opté pour l'équivalent sous forme d'un prix de vente de 0,1012 \$ le kWh en dollars de 2014, avec une indexation annuelle en fonction de 100 % de l'indice des prix à la consommation jusqu'à la fin de 2016 et de 20 % pour la durée du CAÉ; par conséquent, il respecte le prix maximum de 0,09 \$ le kWh établi par le gouvernement du Québec dans le cadre de son appel d'offres en cours portant sur 450 MW de nouvelle énergie éolienne. De plus, comme aucune demande d'audience publique n'a été faite aux termes du processus d'évaluation du Bureau des audiences publiques sur l'environnement, il n'y aura pas d'audience pour ce projet. Les négociations sont en cours avec des fournisseurs de turbines potentiels. Les activités de pré-construction devraient débuter à la fin de 2014 et les travaux de construction en 2015; la mise en service est prévue pour la fin de 2016. En avril 2014, les partenaires ont complété, pour l'essentiel, un programme de couverture afin de fixer le taux d'intérêt lié au financement de ce projet jusqu'à la clôture du financement, au moyen d'instruments financiers dérivés, éliminant pratiquement l'exposition de ce projet aux fluctuations des taux d'intérêt.

## ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Escompte de 2,5 % accordé sur le prix d'achat d'actions émises dans le cadre du Régime de réinvestissement de dividendes (RRD)

Le 13 mai 2014, la Société a décidé d'accorder un escompte de 2,5 % sur le prix d'achat des actions émises aux actionnaires participant au RRD. Par conséquent, à compter du prochain versement de dividende le 15 juillet 2014, aux actionnaires inscrits le 30 juin 2014, le prix sera fixé au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la Bourse de Toronto pendant les cinq (5) jours ouvrables précédant immédiatement la date de versement du dividende, moins l'escompte de 2,5 %.

## **DÉCLARATION DE DIVIDENDE**

#### Dividendes versés aux actionnaires privilégiés

Le 13 mai 2014, la Société a déclaré un dividende de 0,3125 \$ par action privilégiée de série A qui sera versé le 15 juillet 2014 aux actionnaires privilégiés de série A inscrits à la fermeture des marchés le 30 juin 2014.

Le 13 mai 2014, la Société a déclaré un dividende de 0,359375 \$ par action privilégiée de série C qui sera versé le 15 juillet 2014 aux actionnaires privilégiés de série C inscrits à la fermeture des marchés le 30 juin 2014.

#### Dividende versé aux actionnaires ordinaires

Le 13 mai 2014, la Société a déclaré un dividende de 0,15 \$ par action ordinaire qui sera versé le 15 juillet 2014 aux actionnaires ordinaires inscrits à la fermeture des marchés le 30 juin 2014.

## **CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE - RAPPEL**

La Société tiendra une conférence téléphonique demain, le mercredi 14 mai 2014 à 10 h HAE. M. Michel Letellier, président et chef de la direction d'Innergex, et M. Jean Trudel, chef de la direction des investissements et vice-président principal - Communications, présenteront les résultats du premier trimestre de 2014. Les investisseurs et les analystes financiers sont invités à participer à la conférence en composant le 647 427-7450 ou le 1 888 231-8191. Les membres des médias et du public peuvent également assister à la conférence téléphonique, en mode écoute seulement. Un enregistrement de la conférence sera disponible le même jour sur le site Internet de la Société.

## À propos d'Innergex énergie renouvelable inc.

Innergex énergie renouvelable inc. (TSX: INE) est un chef de file canadien de l'industrie de l'énergie renouvelable. En activité depuis 1990, la Société développe, détient et gère des centrales hydroélectriques au fil de l'eau, des parcs éoliens et des parcs solaires photovoltaïques et elle exerce ses activités au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans l'Idaho, aux États-Unis. Son portefeuille d'actifs comprend actuellement : i) des intérêts dans 32 centrales en exploitation d'une puissance installée nette totale de 672 MW (puissance brute de 1 164 MW), dont 25 centrales hydroélectriques, six parcs éoliens et un parc solaire photovoltaïque; ii) des intérêts dans cinq projets en développement ou en construction d'une puissance installée nette totale de 210 MW (puissance brute de 321 MW), pour lesquels des contrats d'achat d'électricité ont été obtenus; et iii) des projets potentiels d'une puissance nette totale de 2 900 MW (puissance brute de 3 125 MW). Innergex énergie renouvelable inc. est notée BBB- par S&P et BB (élevé) par DBRS (notation non sollicitée).

La stratégie de création de valeur pour les actionnaires de la Société est de développer ou d'acquérir des installations de production d'énergie renouvelable de grande qualité qui génèrent des flux de trésorerie constants et un rendement sur le capital élevé, et de distribuer un dividende stable.

## Mise en garde sur les mesures financières non conformes aux IFRS

Les états financiers consolidés pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Toutefois, certaines mesures mentionnées dans le présent communiqué ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS, et sont donc susceptibles de ne pas être comparables à celles présentées par d'autres émetteurs. Innergex est d'avis que ces indicateurs sont importants, car ils offrent à la direction et aux lecteurs de l'information supplémentaire sur les capacités de production et de génération de liquidités de la Société, sa capacité à maintenir les dividendes actuels et à les augmenter et sa capacité à financer sa croissance. De plus, ces indicateurs facilitent la comparaison des résultats pour différentes périodes. Le BAIIA aiusté, les Flux de trésorerie disponibles et le Ratio de distribution ne sont pas des mesures reconnues par les IFRS et n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS. Les références au « BAIIA ajusté » dans le présent communiqué visent les produits d'exploitation moins les charges d'exploitation, les frais généraux et administratifs et les charges liées aux projets potentiels. Les références aux « Flux de trésorerie disponibles » visent les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation, moins les dépenses en immobilisations liées à l'entretien et nettes des produits de cession, le remboursement prévu du capital de la dette, les dividendes déclarés sur les actions privilégiées et la portion des Flux de trésorerie disponibles attribuée aux participations ne donnant pas le contrôle, plus les entrées de trésorerie percues par Harrison Hydro L.P. pour des services de transmission devant être fournis à d'autres installations détenues par la Société tout au long de leur CAÉ, plus ou moins d'autres éléments tels que les coûts de transaction liés à des acquisitions (qui sont financés au moment de l'acquisition) et les pertes ou gains réalisés sur instruments financiers dérivés utilisés pour fixer les taux d'intérêt sur les dettes liées aux projets. Les références au « Ratio de distribution » visent les dividendes déclarés sur les actions ordinaires divisés par les Flux de trésorerie disponibles. Les lecteurs sont avisés que ces mesures non conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut au résultat net déterminé conformément aux IFRS.

#### Mise en garde concernant l'information prospective

En vue d'informer les lecteurs sur les perspectives d'avenir de la Société, ce communiqué contient de l'information prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières (l'« information prospective »). L'information prospective se reconnaît généralement à l'emploi de termes tels que : « prévu », « pourrait », « devrait », « estime », « anticipe », « planifie », « prévoit », « intention » ou « croit », ou d'autres termes semblables indiquant que certains événements pourraient se produire ou pas. L'information prospective exprime les projections ou attentes de la Société à l'égard d'événements ou de résultats futurs, en date du présent communiqué. Elle comprend de l'information financière prospective, telle que les coûts de construction projetés, afin d'informer les lecteurs de l'impact financier potentiel des projets en développement. Cette information peut ne pas être appropriée à d'autres fins.

L'information prospective dans ce communiqué est basée sur certaines principales hypothèses formulées par la Société. Le tableau ci-dessous présente les informations prospectives contenues dans ce communiqué, les principales hypothèses dont découlent ces informations et les principaux risques et les principales incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ces informations.

#### Principales hypothèses

#### Principaux risques et principales incertitudes

# Coûts de projets estimés, obtention des permis, début des travaux de construction, travaux à réaliser et début de la mise en service des Projets en développement ou des Projets potentiels

La Société fait une estimation des coûts pour chaque projet en développement, fondée sur sa grande expérience en tant que promoteur, les coûts internes différentiels ayant un lien direct avec le projet, les coûts d'acquisition de sites et les coûts de financement, lesquels sont éventuellement ajustés en fonction des prévisions de coûts fournies par l'entrepreneur en ingénierie, approvisionnement et construction (IAC) retenu pour le projet.

La Société fournit des indications sur les calendriers de réalisation et les progrès de la construction de ses projets en développement et des indications sur ces Projets potentiels, compte tenu de sa grande expérience en tant que promoteur.

Exécution par les contreparties, par exemple les entrepreneurs IAC

Retards et dépassements de coûts dans la conception et la construction des projets

Obtention des permis

Approvisionnement en matériel

Fluctuations des taux d'intérêt et disponibilité du financement

Relations avec les parties prenantes

Risques règlementaires et politiques

Taux d'inflation plus élevé que prévu

Les risques importants et les incertitudes importantes pouvant entraîner un écart considérable entre les résultats et les développements réels, d'une part, et l'information prospective présentée dans ce communiqué, d'autre part, sont expliqués dans la *Notice annuelle* de la Société sous la rubrique « Facteurs de risque » et comprennent, sans s'y limiter : la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie; sa capacité à accéder à des ressources en capital suffisantes; le risque de liquidité associé aux instruments financiers dérivés; les fluctuations des régimes hydrologiques, éoliens et solaires; les délais et dépassements de coûts dans la conception et la construction de projets; la capacité de développer de nouvelles installations; la variabilité du rendement des installations et les pénalités afférentes; et la capacité d'obtenir de nouveaux contrats d'achat d'électricité.

Bien que la Société soit d'avis que les attentes exprimées dans l'information prospective sont fondées sur des hypothèses raisonnables et valides, les lecteurs de ce communiqué sont mis en garde de ne pas se fier indûment à cette information prospective, car il n'existe pas de garantie qu'elle s'avère correcte. La Société ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser l'information prospective pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieurs à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la Loi ne l'exige.

- 30 -

## Pour plus de renseignements, veuillez contacter :

Jean Trudel, MBA
Chef de la direction des investissements et
Vice-président principal - Communications
450 928-2550, poste 252
itrudel@innergex.com

Marie-Josée Privyk, CFA, PAPPD Directrice - Relations avec les investisseurs 450 928-2550, poste 222 mjprivyk@innergex.com

www.innergex.com